

M. Jean se leva furieux et recula de trois pas.

—Je vous le disais bien ! s'écria le garçon de peine en posant son verre sur la table, cela ne conviendra pas à monsieur.

—Non, certes ! dit Jean.

—Au contraire, mon bon Jean, lui répondit sa femme, et, d'abord, signe ceci.

—Ceci, ceci, qu'est-ce que ceci ? dit Jean, qui prit le papier que lui tendait sa femme.

—C'est un contrat de vente ; nous vendons notre fonds à Joseph, notre garçon de peine.

—Nous vendons notre fonds ?

—Oui, mon ami.

—A Joseph ?

—Oui ; il veut bien s'en charger.

—Et que payera-t-il ?

—Rien.

—Ah ça ! madame Jean, êtes-vous devenue folle durant mon absence ?

—Signe toujours, mon ami.

—Jamais ! jamais ! s'écria le mari exaspéré.

—Allons, dépêchons, dit la femme ; il faut que nous allions coucher ce soir dans notre hôtel, rue Laffitte ; demain, s'il fait beau, nous partirons pour notre terre de la Brie... si la Brie ne te convient pas, nous irons dans l'Auvergne habiter notre beau château d'Esclavelles... Signez, monsieur Jean, je vous en prie, ajouta madame Jean avec un air si sérieux, que la prière ressemblait beaucoup à un ordre.

Comme tous les vrais Parisiens, M. Jean avait le sens et le savoir-vivre nécessaires pour obéir à sa femme : il signa.

—Mais, dit-il, madame, vous allez m'expliquer...

—Pas du tout, monsieur ; quand on veut des explication, on ne s'endort pas en écoutant sa femme... Joseph, allez voir si notre équipage est arrivé !

L'équipage était à la porte. M. et madame Jean allèrent coucher dans leur hôtel de la rue Laffitte, où leurs gens les attendaient.

Il est inutile d'apprendre au lecteur intelligent que madame la comtesse de Moris était morte depuis dix jours, et que, jalouse de prouver à MM. d'Orville et Fleury qu'elle n'était pas dupe de leurs manœuvres intéressées, elle avait institué sa filleule sa légataire universelle.

—Tu comprends, dit plus tard madame Jean à son mari, que, quand on hérite de plus de cent mille francs de rente, il est convenable de faire une petite part à un garçon aussi aimable et aussi dévoué que Joseph l'a été pour nous. Voilà pourquoi nous lui avons laissé notre fonds de porcelaines, n'est-il pas vrai ?

—Oui, oui, répondit Jean, il faut que Joseph épouse une Parisienne : les Parisiennes portent bonheur.

Cela est vrai, elles portent bonheur ; mais il n'y en a plus. Il n'y en a plus, à Paris, du moins ; elles prennent les chemins

de fer et vont faire le bonheur des provinces. A Paris, on ne rencontre plus que des Alsaciennes, des Picardes, des Bretonnes, des Provençales, des Auvergnates, etc., femmes charmantes, sans aucun doute, mais auxquelles il manque ce je ne sais quoi qui distingue les Parisiennes, et que les Parisiens seront réduits à aller chercher en province, si ces dames ne reviennent pas.

MARIE AYCARD.

LE BOURRU.

QUÉBEC 14 JANVIER, 1860.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Lundi dernier a eu lieu l'élection des conseillers municipaux de la paroisse St. Roch de Québec. Cette élection, contre l'ordinaire, s'est faite sans contestation, et les citoyens de St. Sauveur se sont entendus pour choisir leurs candidats à l'amiable ! Vraiment nous applaudissons à cette démarche digne de tout éloge et nous félicitons les habitants de St. Sauveur d'avoir surtout éloigné d'eux ceux qui les divisaient.

Non seulement les habitants de St. Sauveur se sont bien entendus pour le choix de leurs conseillers municipaux, mais encore ont ils fait leurs élections sans bruit, sans fanfaronnades et avec toute cette gaieté paisible qui distingue si bien l'honnête et brave citoyen.

Clément Gamache, Ecr, maire de la municipalité présidait l'élection et à neuf heures précises, MM. Pierre Boutin, Louis Hamel et David Létourneau, secondés par Magl. Morriset proposèrent que Messieurs : Clément Gamache écr, Marcel Grégoire George Cook, Lazare Royer, Frs, Auger, Charles Savard et Louis Terrien, soient élus conseillers pour la municipalité de la Paroisse St. Roch de Québec.

A dix heures eut lieu la proclamation et après quelques discours sur la circonstance, prononcés par le Maire, M. P. Boutin et autres, les citoyens allèrent reconduire les nouveaux conseillers à leur demeure respective, et chacun se dispersa sans même qu'un seul hurrah fut entendu.

LES AMATEURS CANADIENS ET LE CLUB DRAMATIQUE DES TYPOGRAPHES.

Le 17 janvier courant, une compagnie

d'amateurs canadiens se propose de donner aux citoyens de Québec, à la salle musicale, une soirée dramatique, où l'on jouera une pièce intitulée Le Secret des Cavaliers, en six actes, par M. J. Bouchardy, accompagnée de deux chansons comiques. Ces messieurs joueront sous le patronage de son honneur le maire de Québec ; c'est assez pour les recommander aux faveurs du public.

Après eux, le 26, viendront sur la même scène, les amateurs typographes dont nous connaissons déjà l'habileté et le bon goût. Ils ont pour directeur l'habile M. Savard, si bien connu de Québec par son admirable talent d'acteur.

Déjà, l'hiver dernier, ils nous ont donné une soirée délicieuse en nous jouant Le Fils de l'Aveugle et cet hiver, ils reviennent sur la scène avec un drame en cinq actes, intitulé Bertram le Matelot, et une autre petite pièce comique Le jour de la Blanchisseuse. On nous assure que M. Savard s'est réservé à lui-même l'un des principaux rôles ; c'est assez dire que ce sera magnifique.

Leurs listes sont en circulation et nous espérons que le public se hâtera d'encourager ces messieurs qui se donnent tant de peines dans un but très louable. En effet, ces messieurs se proposent d'amuser agréablement le public et de lui faire comprendre une bonne fois qu'on n'a pas besoin d'avoir recours aux étrangers qui empochent notre argent et vont le dépenser ailleurs. L'argent qu'on donne si libéralement aux étrangers, est perdu pour nous, tandis que nous pourrions, en encourageant libéralement nos concitoyens, passer de magnifiques soirées sans appauvrir la cité.

Que l'on comprenne bien nos suggestions et, bientôt on n'aura plus besoins d'avoir recours aux vagabonds qui parcourent tous les pays pour y semer la démoralisation qu'on achète si cher.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur.

Le prétendu Jos. Gamache auquel nous avons administré une pilule si amère dans le *Canadien* du 23 Dec. vient de déclarer, sous ses propres initiales, qu'il n'est pas l'auteur de la correspondance publiée dans le *Journal de Québec* quelle hypocrisie et quelle ingratitude ! La honte le force de nier qu'il est le père de cet enfant informé et il en rougit. "Courage mon garçon, dirait Deogène, c'était la couleur de la vertu". A la simple lecture de ses écrits l'on comprendra que nous l'avons piqué au plus sensible. Son orgueil et son amour propre en ont éprouvé un coup si terrible